

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## Plus d'événements météo extrêmes affectent le Québec en 2019

Montréal, le 8 août 2019 — Des événements météorologiques à répétition ont marqué le premier semestre 2019, entraînant une hausse significative des réclamations chez les assureurs de dommages pour un total de 292 millions d'indemnités versées\* au Québec, soit une augmentation de 165 % par rapport au premier semestre 2018.

Si les inondations printanières québécoises ont coûté 127 millions, plusieurs épisodes de précipitations abondantes, vents violents, fonte de neige et inondations entre janvier et mars ont totalisé un montant de 165 millions de dollars.

### Faire face à l'augmentation des réclamations

Le nombre de réclamations en lien avec les événements météo ont augmenté de 63 % par rapport à la même période en 2018. Dans le but de répondre à la demande face à ce volume inhabituel, plusieurs assureurs ont eu recours à une mesure exceptionnelle autorisée par l'Autorité des marchés financiers permettant, sous certaines conditions, à des experts en sinistre hors de la province ou à la retraite de venir en renfort des assureurs Québécois.

### Adaptation et prévention

« En raison des changements climatiques, les événements météo extrêmes sont de plus en plus fréquents et l'industrie de l'assurance se mobilise pour y faire face. Le Bureau d'assurance du Canada poursuit ses campagnes d'information et de prévention pour aider les citoyens à mieux comprendre les risques pour être en mesure de bien les gérer » explique Pierre Babinsky, directeur des communications et des affaires publiques pour le Québec, au Bureau d'assurance du Canada.

### Conseils :

- Valider son contrat d'assurance pour vérifier que les protections offertes correspondent bien à nos besoins
- Consulter le site [Infoassurance.ca](http://Infoassurance.ca) et appliquer les mesures de prévention et d'entretien pour éviter les sinistres :
  - o [Dégâts d'eau](#)
  - o [Poids de la neige](#)

\* Collecte CatIQ pour le compte du Bureau d'assurance du Canada, comptabilisant les événements météorologiques de plus de 25 millions de dollars d'indemnités versées.



---

### **À propos du Bureau d'assurance du Canada**

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à visiter notre site Web : [bac-quebec.qc.ca](http://bac-quebec.qc.ca)

– 30 –

### **Renseignements :**

Pauline Triplet

Tel.: 514 288-1563, poste 2277

Courriel : [ptriplet@bac-quebec.qc.ca](mailto:ptriplet@bac-quebec.qc.ca)